

**AUTORISATION DE REJET D'UN SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS UN MILIEU HYDRAULIQUE SUPERFICIEL**

**A - DEMANDEUR**

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Adresse du lieu de réalisation : .....

N° parcelle (s) cadastrale(s) : ..... Section : .....

**B – INSTALLATION PREVUE**

Filtre à sable vertical drainé

Filière agréée : .....

**C – LIEU DE REJET**

Fossé communal

Fossé communal busé

Réseau d'eaux pluviales

Fossé d'une route départementale : autorisation du service des routes (CG86)

Autre : .....

**D – PERSONNE PHYSIQUE OU MORAL AUTORISANT LE REJET**

*(à compléter par la personne ou le service portant autorisation)*

**Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de Grand Poitiers Communauté urbaine autorise, pour le compte de la Direction Voirie de Grand Poitiers, Mr ou Mme..... à rejeter les eaux traitées issues de l'installation d'assainissement ci-avant décrite dans le milieu superficiel (ci-avant précisé) dont la gestion lui incombe.**

**Les conditions particulières liées à la présente autorisation sont les suivantes : Demande d'Autorisation d'Entreprendre les travaux (AET- CERFA023) et Demande Temporaire de Circulation (ATC- CERFA024) à déposer en Mairie de la Commune concernée avec le dossier ANC.**

Fait à ..... le .....

**Le demandeur**

**Cachet du SPANC**

**NB : ce document vaut pour permission de voirie**

Pour pouvoir traiter votre demande, merci de bien vouloir renseigner tous les champs du formulaire.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé, pour le contrôle de raccordements aux réseaux publics. Grand Poitiers Communauté urbaine est responsable du traitement des données collectées. Les données sont conservées définitivement aux Archives Communautaires de Grand Poitiers. Ces données sont destinées à La Direction Eau – Assainissement.

Vous pouvez à tout moment demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité ou la limitation des données vous concernant, ou vous opposer à leur traitement, en contactant le délégué à la protection des données :

- Par mél à [dpd@grandpoitiers.fr](mailto:dpd@grandpoitiers.fr)

- Par courrier : à l'attention du délégué à la protection des données, Hôtel de Ville, CS 10569, 86021 Poitiers Cedex

Toute personne estimant que le droit à la protection de ses données n'est pas assuré, peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

## Raccordement d'une canalisation sur un fossé d'une voie communautaire

Un clapet antiretour sera installé à l'extrémité de la canalisation avant évacuation sur le fossé.

